

Rapport du Citoyen Mauger J. Licut, Commandant la Groupe de Paimpont  
 Détachée Contre les Chouans le 19 nivose au 4<sup>e</sup> de l'an quatrième

Le jour Trente nivose, quatrième année de la République Française...  
 Instruit par le Citoyen Toussaint garde national de Paimpont que les  
 Chouans étoient portés du côté du Village de Beauvais, et qu'il y  
 avoit eu une fusillade entre eux et les Citoyens de sa Section  
 dans l'après-midi de ce jour, et Reçu par lui de sa part des  
 volontés pour les aider à détruire la bande dévastatrice. Je soupçonne  
 en vertu du paragraphe. V. de la lettre adressée par le Commandant du  
 premier Bataillon Seine Inférieure, au Commandant du Cantonement  
 de Paimpont datée de Plessy le dix-neuf nivose au quatrième, de se rendre  
 au Baguifitère dudit Toussaint, j'ay parti à sept heures du soir et suis  
 arrivé au corps de garde de Beauvais à neuf heures sans avoir rien  
 rencontré sur la route. En voyant la tranquillité Reçue partout à  
 mon arrivée, je me suis informé si réellement il y avoit eu une attaque,  
 ou elle avoit eu lieu, quelle en étoit l'issue, quel étoit le nombre  
 des Chouans, et quel côté ils étoient Retirés; <sup>le Citoyen Chevillet</sup> ~~que~~ <sup>me</sup> ~~ma~~ ~~de~~ ~~Beauvais~~  
 qui ayant été prévenu vers midi que les Chouans étoient embusqués  
 sur la route pour arrêter un marchand de Beauvais revenant du  
 Marché de Ploemel, il étoit parti avec dix hommes dans l'intention  
 de protéger l'arrivée de ce Citoyen, qui parvenu jusque dans la Bande  
 qui donne vis-à-vis de la Chapelle de Croisfontaine ils ont aperçu cinq hommes  
 armés postés dans les parcs qui séparent la Prairie des Douvres du Château et  
 reconnaissant bien que c'étoit leurs ennemis, ils avoient fait une charge,  
 mais qu'ils s'étoient enfuis au plus vite, et étoient retranchés sur les  
 cunives joignant à la Métairie de la porte et que les Chouans étoient parus  
 au nombre d'environ vingt, parmi lesquels ils en avoient distingué un  
 d'une taille avantageuse, auquel ils avoient remarqué un gilet rouge  
 et un chapeau à haute-croix, et qu'ils l'avoient entendu dire à cette  
 Groupe, Courage, mes Enfants, ce ne sont que les gens de Beauvais  
 Chevillet m'a ajouté que la Groupe trop faible pour attaquer un  
 ennemi supérieur et retranché, il avoit jugé à propos de battre en  
 retraite, et de faire rentrer la Groupe au corps de garde, il a fini par  
 me dire qu'il étoit bien que celui qui avoit entendu encourager les  
 Chouans étoit du Château, et que cette maison leur seroit de secours.  
 D'après ces renseignements et plusieurs autres que m'ont donné le  
 Citoyen Toussaint, considérant qu'il est notoire que les Chouans servent  
 de refuge aux Chouans que celui de Croisfontaine surtout par sa position  
 est très propre à conserver des dépôts d'armes, soit en canons, ou



Cartes munitiones; Considérant que les soupçons a cet égard sont bien  
justifiés par les branchements élevés au-dessus de ce château, et qu'il  
n'y a nul doute qu'il ne soit le repaire de ces brigands, qui de la journée  
se suspendent a chaque instant dans la commune de Paimpont, et  
y font de grands ravages, je me suis décidé a aller l'attaquer  
mais vu qu'il est très difficile d'y entrer d'après ce que m'ont dit  
les citoyens, considérant le petit nombre de volontaires qui m'accompa-  
gnent, l'épuisement ou ils se trouvaient par une marche sans cesse  
suspendue et surtout la nuit, et la crainte de les laisser, j'ay cru  
qu'il étoit de mon devoir de faire passer ma troupe, de ne la faire  
arriver au château que vers le point du jour, afin de m'empêcher d'être  
portés au feu (qu'on les survenoit, de faire par la mon entrée dans le  
château sans coup ferir, et de me saisir de toutes les issues.

En conséquence je suis parti a cinq heures du matin de Beauvais  
avec ma troupe, a laquelle se sont joints quinze citoyens du corps de garde  
et nous arrivés au château après le jour de quelques instants, je  
l'ai fait cerner étant que ma position a pu me le permettre j'ay  
surtout recommandé aux volontaires d'avoir l'œil aux civils, et me  
suis placé en face a la porte d'entrée, j'ay avec empressement  
envoyé a mes gens d'arrêter tous ceux qui se présenteroient pour entrer  
ou sortir du château. Un instant après la porte s'est ouverte, et  
une femme, s'étant présentée pour sortir a été arrêtée, et le jour  
suivant j'ay fait entrer dans la cour les volontaires qui gardent  
la porte, dans ce moment quelqu'un de ceux qui veilleient sur la  
cour, ont entré dans les écuries séparées du château et joignant  
a la métairie de la porte et y ont trouvé trois hommes couchés  
parmi lesquels il en a été reconnu un pour embaucheur par les  
citoyens Chevruil, Houffray, et honore' Marc, et le sergent de la  
compagnie, faisant partie du détachement, qui a déclaré que  
pendant qu'il étoit au cantonnement de Campaniac, cet homme  
avoit essayé de l'embaucher, lui ayant offert trois cents livres  
d'engagement.

Entrés dans la cour, j'ay trouvé un individu qui d'un ton  
très insolent, m'a demandé quelles étoient mes ordres, ou étoient  
mes pouvoirs, et que je n'avois pas le droit de troubler le repos  
de ce particulier, il m'a dité bien des grossièretés, auxquelles  
je n'ay répondu que par la répétition des motifs mentionnés, et  
despuis qui m'avoient déterminé a la visite du château, pendant cette  
visite mes volontaires ont aperçus deux hommes qui montoient  
précipitamment l'escalier placé a droite de la porte, ils coururent et



et tels ont atteints, ils ont poussés plus loin et parvenus au <sup>me</sup> camp. ainsi  
Ils ont trouvé une chambre contenant quatre lits dans laquelle étoient  
couchés cinq hommes, dont ils se sont saisis, qu'ils ont fait descendre  
dans la cour et qu'ils ont retenus avec les deux autres.

Entrés dans l'intérieur du Château, et après avoir fait des  
perquisitions dans toutes les pièces qui ont pour le logement et la quantité de bagages  
leurs detours et autres, il a été trouvé un habit de Volontaire de Drapeau Bleu  
Cout neuf avec des boutons blancs frappés au coin de la République  
avec trois paires de bottes dans une caisse cachée dans un petit cabinet,  
ailleurs il a été trouvé un habit de peau cout neuf, une gilette, des  
gilettes noires d'uniforme, deux poudrières pleines de poudre, un petit  
sac renfermant des Balles et Bidons; D'après cela j'ai demandé au Maître  
du Château nommé Sirey; ou étoient des armes, il m'a d'abord répondu  
qu'il n'en avoit point; et après lui avoir représenté qu'il n'étoit pas  
presumé qu'il eût aucun arme pour sa défense dans un endroit aussi  
isolé, et lui faisant connaître que je ne serois des négations, il m'a avoué  
qu'il en avoit deux, dont l'un simple, et l'autre double, et m'a fait  
remettre par son domestique, le double démonté.

Les Citoyens de Beauvais demandoient à grands cris le nommé  
Griset, habitant du Château, mais qui ne paroisoit point, enfin il  
s'est présenté, et reconnu de plusieurs pour être celui qui paroisoit  
commander les Chouans la veille; sur tout Chereuil a affirmé que  
c'étoit bien la le gilet Rouge et le Chapeau à haute cure.

D'après ces assurances, j'ai jugé à propos de faire arrêter le Griset  
ainsi que Sirey, son domestique, et les deux poudrières, et d'abord je  
leur ai donné de marcher avec nous, ils nous ont suivi sans aucune  
résistance, et avant de quitter, j'ai fait faire en présence de Sirey et  
des femmes du Château, la fouille dans l'habit, et j'ai trouvé de  
deux mouchoirs qui ont été remis sur le champ, nous sommes tous  
sortis du Château à dix heures du matin, nous avons passé au  
Corps de garde ou nous avons laissé les Citoyens qui nous avoient  
accompagnés nous avons continué notre route par la forêt nous  
sommes parvenus fort tranquillement jusqu'à une petite haine  
située dans la forêt à environ un quart de lieue de la maison du  
Citoyen Galvire ou mon avant-garde composée de quatre fusillers et  
un caporal, a été aperçue d'une charge de fusils ne doutant pas  
que ce ne fut les Chouans j'ai fait partir sur le champ trois  
hommes pour reconnaître leur position et joindre l'avant-garde,  
mais les Chouans se défilant ont empêché la jonction, et tandis que  
les uns se sont fait à l'avant-garde, les autres ont attaqué ceux qui



